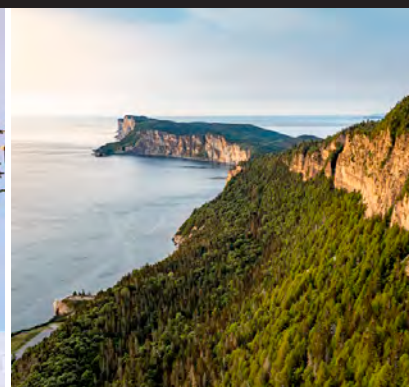
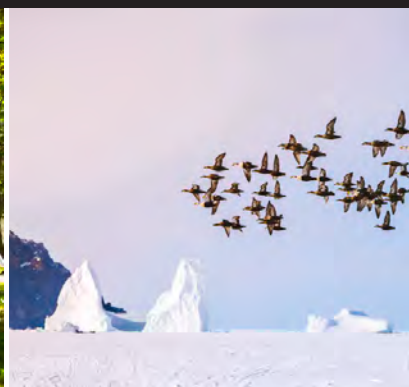




Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

Agence Parcs Canada





Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les rapports financiers trimestriels précédents.

Une description sommaire des programmes de Parcs Canada se trouve à la [Partie II du Budget principal des dépenses](#), et une description détaillée est disponible à la [Partie III – Plans ministériels](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe. Toutefois, il a été examiné par le Comité de vérification externe indépendant de Parcs Canada.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de Parcs Canada de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par l'Agence, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et des budgets supplémentaires des dépenses (A) pour l'exercice 2026-2027. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

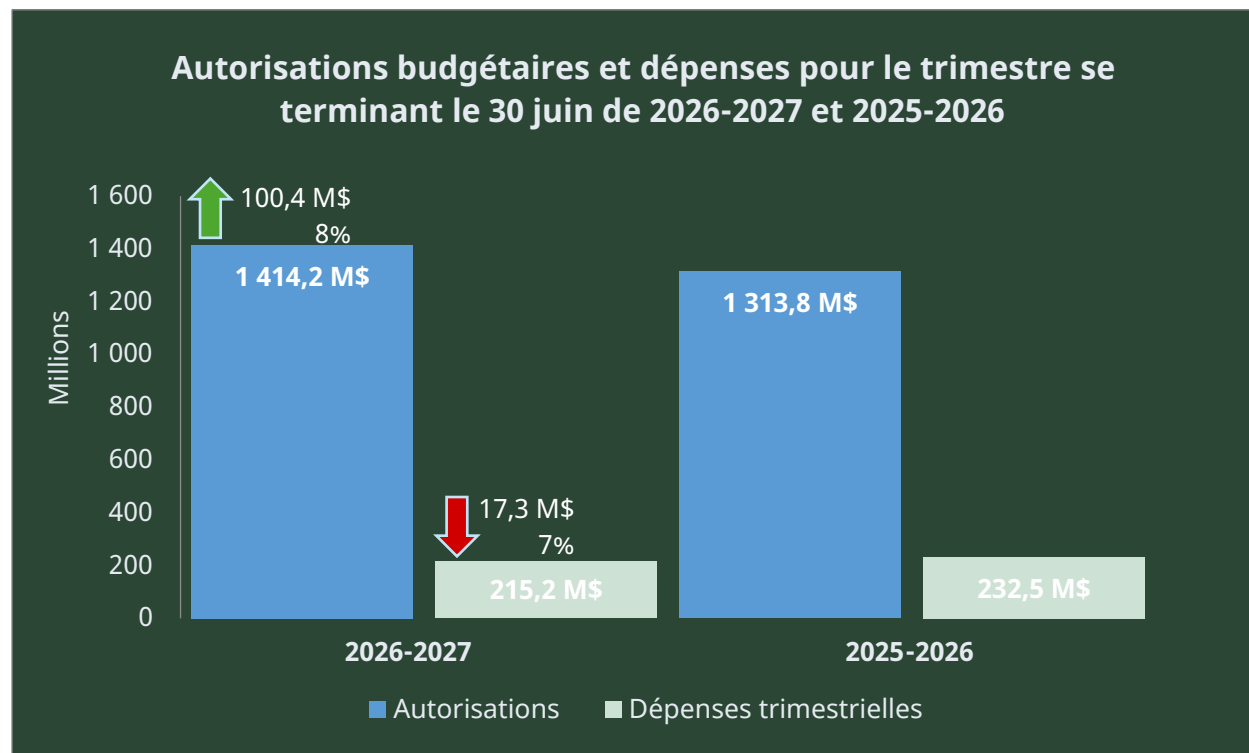
Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Parcs Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.



Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section présente les résultats financiers et le cumul annuel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2026 et explique les variations comparativement à la même période de l'exercice précédent.





État des autorisations (tableau 1)

Autorisations disponibles pour l'exercice

Ce rapport trimestriel reflète les autorisations disponibles pour l'exercice financier en cours, lesquelles comprennent le Budget principal des dépenses 2026-2027, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2026-2027, et l'autorisation de réaffectation des revenus inutilisés de 2025-2026. Ces autorisations sont comparées à celles qui étaient disponibles au même trimestre de l'exercice précédent, lesquelles comprenaient le Budget principal des dépenses de 2025-2026 et l'autorisation de réaffectation des revenus inutilisés de 2024-2025.

Au 30 juin 2026, les autorisations totales disponibles pour dépenser de Parcs Canada pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027 s'élèvent à 1 414,2 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 100,4 millions de dollars (huit pour cent) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 313,8 millions de dollars).

Cette augmentation de 100,4 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

1. Augmentation des autorisations :

- 95,7 millions de dollars pour le programme de biens immobiliers et des actifs;
- 72,5 millions de dollars pour soutenir l'accès gratuit et les droits de camping réduits dans les sites de Parcs Canada, principalement parce que le financement pour 2025-2026 n'était pas encore disponible au premier trimestre de l'exercice précédent;
- 63,1 millions de dollars provenant des fonds reportés de 2025-2026 inclus dans les autorisations de 2026-2027, comparativement à l'année précédente;
- 30,0 millions de dollars liés à un ajustement permanent des autorités de revenus;
- 7,7 millions de dollars pour le parc urbain national à Windsor;
- 3,5 millions de dollars pour l'avancement de la Réserve d'aire marine nationale de conservation de la côte centrale.

2. Diminution des autorisations :

- 102,4 millions de dollars pour l'initiative du patrimoine naturel bonifié¹;
- 24,6 millions de dollars liés aux réductions découlant de l'Examen exhaustif des dépenses;
- 17,8 millions de dollars pour le plan d'action du parc national Wood Buffalo et au bison des bois¹;
- 11,6 millions de dollars liés au financement pour la mise en œuvre des nouveaux objectifs de conservation marine du Canada¹;
- 8,5 millions de dollars pour le financement visant à poursuivre les efforts de protection des espèces en péril¹;
- 6,3 millions de dollars pour soutenir le règlement de revendications territoriales et de litiges.

¹ Le renouvellement du financement de cette initiative a été annoncé, mais il n'est pas encore reflété dans les autorisations.



Autorisations utilisées durant le trimestre

Au cours du premier trimestre de 2026-2027, les dépenses budgétaires nettes totales se sont élevées à 215,2 millions de dollars, comparativement à 232,5 millions de dollars pour la même période en 2025-2026, soit une diminution de 17,3 millions de dollars (soit sept pour cent).

Le tableau 1 fournit de l'information sur les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et utilisées au cours de ce trimestre.

Dépenses budgétaires par article courant (tableau 2)

Dépenses prévues par article courant

Le total des dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 a augmenté de 100,4 millions de dollars (soit huit pour cent) par rapport à l'exercice financier précédent.

Les augmentations sont principalement observées dans les postes suivants :

- services professionnels et spéciaux, en raison notamment du financement temporaire pour le programme de biens immobiliers et des actifs;
- personnel, principalement attribuable à un changement de méthodologie dans la répartition des dépenses prévues par article courant, ce qui permet une distribution davantage alignée avec les prévisions.

Ces augmentations sont partiellement compensées par une diminution des dépenses prévues dans le poste suivant :

- paiements de transfert, principalement en raison de la fin du financement des subventions et contributions pour l'initiative du patrimoine naturel bonifié.

Dépenses par article courant

Comme il est indiqué au tableau 2 (dépenses budgétaires par article courant), la diminution de 17,3 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent s'explique principalement par les diminutions suivantes :

- 12,6 millions de dollars en paiements de transfert, principalement en raison du moment où les contributions ont été versées, ainsi qu'à la non-reconduction de plusieurs ententes de contribution pour l'exercice 2026-2027;
- 5,6 millions de dollars en acquisition de terrains, de bâtiments et travaux, principalement attribuables à l'achèvement de projets ponctuels réalisés en 2025-2026, notamment les travaux de réfection du pont du ruisseau Pobokton et la restauration des portes de sécurité du canal de Chambly.



Nouveaux parcs et lieux historiques (tableau 3)

Le montant total disponible au début de l'exercice 2026-2027 est de 188,6 millions de dollars comparativement à 216,1 millions de dollars au début de l'exercice de 2025-2026. Cette diminution de 27,5 millions de dollars s'explique par des recettes de 30,6 millions de dollars provenant des autorisations parlementaires et des déboursés de 58,4 millions de dollars engagées en 2025-2026. Les dépenses les plus élevées ont été observées pour la réserve du parc national des Îles-Gulf, où 24,9 millions de dollars ont été déboursés.

Au cours du premier trimestre, 6,7 millions de dollars ont été dépensés à partir du compte des nouveaux parcs et lieux historiques, comparativement à 5,0 millions de dollars pour la même période en 2025-2026.

Le tableau 3 fournit de l'information sur le compte des nouveaux parcs et lieux historiques disponibles aux fins d'utilisation et utilisés au cours de ce trimestre.

Risques et incertitudes

Changements climatiques Parcs Canada continue d'améliorer sa compréhension des risques liés au climat au moyen de profils de changements climatiques propres à chaque lieu, d'évaluations des risques liés aux changements climatiques, de la surveillance écologique ainsi que de l'intégration de considérations climatiques dans sa planification et dans des mesures d'adaptation et d'intervention efficaces. En établissant des objectifs qui reflètent plus clairement les pressions liées au climat, Parcs Canada continuera à appliquer des mesures d'adaptation pour améliorer la résilience des biens du patrimoine naturel et culturel, des installations destinées aux visiteurs, des corridors de transport et des infrastructures essentielles. Parcs Canada continuera également à améliorer la gestion des situations d'urgence et la préparation à celles-ci, en particulier les feux de forêt, les inondations, l'érosion et d'autres risques liés au climat, tout en favorisant la résilience des infrastructures par rapport aux risques climatiques et en collaborant avec les partenaires autochtones afin d'intégrer les connaissances autochtones aux mesures d'adaptation et à la prise de décisions.

Environnement juridique et réglementaire relatif aux droits autochtones L'évolution de l'environnement juridique et réglementaire relatif aux droits des peuples autochtones au Canada met à l'épreuve la capacité de Parcs Canada à mettre pleinement en œuvre ses priorités, notamment à respecter et à soutenir l'intendance autochtone telle qu'elle est définie dans la Politique sur l'intendance autochtone, ainsi qu'à s'acquitter des obligations prévues dans le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNUDPA). Tout manquement à ces obligations aurait un effet négatif sur les relations avec les peuples, les communautés et les organisations autochtones, ainsi que sur la gestion des lieux administrés par Parcs Canada.



Parcs Canada continuera à renforcer ses relations actuelles et établira de nouveaux partenariats avec les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Les engagements pris par Parcs Canada dans le cadre du Plan d'action de la LDNUDPA seront mis en œuvre par l'intermédiaire de la Politique sur l'intendance autochtone et du Cercle d'intendance autochtone, notamment par l'élaboration conjointe, avec les peuples autochtones, d'un cadre de mesure pour suivre les progrès réalisés par rapport aux nouveaux indicateurs, comme la gestion coopérative, les plans d'intendance autochtone et les programmes de gardiens autochtones ou autres programmes équivalents. À l'interne, Parcs Canada continuera de collaborer avec les partenaires autochtones dans le but de trouver des approches pour intégrer de façon respectueuse les systèmes de connaissances autochtones et la science occidentale afin d'orienter la planification de la conservation, la gestion des écosystèmes et la prise de décisions.

Modernisation numérique

Si Parcs Canada ne continue pas à moderniser son environnement numérique et de gestion de l'information, sa capacité à fournir des services efficaces, sûrs et fiables aux Canadiens pourrait être compromise par des technologies de l'information vieillissantes, des menaces accrues en matière de cybersécurité, l'évolution des exigences d'accessibilité et des besoins croissants liés à la gestion des données. L'Agence utilise un portefeuille diversifié d'applications et de services numériques pour soutenir les services aux visiteurs, la conservation, la gestion des biens, les interventions d'urgence et les opérations internes. Les mesures d'atténuation resteront axées sur la mise à niveau des applications essentielles, sur l'amélioration des pratiques en matière de cybersécurité et de gestion de l'information, ainsi que sur l'utilisation accrue d'outils numériques pour favoriser l'efficacité opérationnelle et la prise de décisions fondées sur des données probantes. L'accent sera mis sur la gestion intégrée des données, la mesure du rendement, l'accessibilité, les systèmes de gestion des projets et des investissements, de même que les systèmes numériques qui améliorent la prestation des services, et ce, dans le respect des objectifs pangouvernementaux en matière de maturité numérique et de viabilité budgétaire.

Viabilité des biens

La viabilité des biens demeure un risque important pour Parcs Canada, étant donné la taille, la complexité et l'état vieillissant de son portefeuille immobilier, qui comprend des lieux historiques nationaux, des installations destinées aux visiteurs, des réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que d'autres infrastructures essentielles. Les pressions soutenues liées aux changements climatiques, l'augmentation des coûts d'entretien et le financement limité représentent des défis pour le maintien des biens dans un état qui favorise la sécurité des visiteurs, la conservation du patrimoine, l'intégrité écologique et l'exécution des programmes.



Par conséquent, Parcs Canada continuera à prioriser les investissements dans les biens où les besoins sont les plus importants sur le plan de la santé, de la sécurité, de la conformité réglementaire, des opérations et de la conservation du patrimoine. De plus, l'Agence mettra en œuvre des stratégies de viabilité à long terme des biens, améliorera les renseignements sur le rendement des biens et la planification de leur cycle de vie, et renforcera l'intégration des considérations relatives aux biens dans ses processus décisionnels. Parcs Canada continuera à concentrer les ressources disponibles sur les infrastructures et les biens essentiels à l'exécution de son mandat, tout en cherchant des occasions d'améliorer leur coût abordable et leur viabilité à long terme.

Viabilité financière

Pour atténuer le risque lié à la viabilité financière, Parcs Canada mettra en œuvre des initiatives pour moderniser et intégrer ses régimes de gestion des finances, des investissements et des projets, afin de renforcer ses pratiques en matière de planification, de prévision et de budgétisation. Les réductions prévues dans les dépenses publiques, combinées à la nécessité de favoriser des coûts abordables à long terme, obligeront Parcs Canada à prioriser soigneusement ses investissements et à optimiser l'utilisation des ressources disponibles. L'Agence continuera à mettre en œuvre des processus, des systèmes et des outils de gouvernance renouvelés afin d'améliorer la supervision, la prise de décisions et la reddition de comptes, tout en donnant suite aux conclusions d'un examen à l'échelle de l'organisation visant à déterminer les niveaux de ressources dont elle a besoin pour réaliser de façon viable les activités prévues par son mandat. Ces efforts concorderont avec l'introduction d'un Cadre ministériel des résultats modernisé et d'un cycle de planification intégrée des finances et des activités. De plus, Parcs Canada optimisera son portefeuille immobilier afin de se concentrer sur les biens essentiels à l'exécution de son mandat, à la sécurité des visiteurs, à l'intégrité écologique et à la conservation du patrimoine. Ces efforts contribueront à l'évaluation continue de l'intégrité des programmes, de leur caractère abordable et de la viabilité à long terme de l'organisation.



Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les changements importants suivants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ont eu lieu depuis le dernier rapport trimestriel :

- En janvier 2026, Ron Hallman a pris sa retraite à titre de président et directeur général.
- En janvier 2026, Andrew Campbell a été déployé au poste de vice-président principal de la transformation.
- En janvier 2026, Melanie Kwong a été nommé vice-présidente, politiques stratégiques, services d'affaires et numériques.
- En janvier 2026, Jewel Cunningham a été nommé vice-présidente principale, Opérations.
- En mars 2026, Andrew Campbell a été nommé président et directeur général par intérim.
- En mars 2026, Raffi Bedrossian a été déployé au poste d'adjoint du dirigeant principal des finances.
- En juin 2026, Claren Motokado a pris sa retraite à titre d'adjointe du dirigeant principal des finances.

Selon la Politique sur les résultats, le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de Parcs Canada ont été approuvés par le Conseil du Trésor en novembre 2025. Ces versions renouvelées du Cadre ministériel des résultats et du Répertoire des programmes remplacent les versions précédentes et sont en vigueur depuis le 1er avril 2026.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Andrew Campbell

Président et directeur général par intérim

Parcs Canada

Gatineau, Canada

Date : 14 août 2026

Original signé par

Andrew Francis, CPA

Vice-président des finances et
dirigeant principal des finances

Parcs Canada

Ottawa, Canada

Date : 10 août 2026

**Parcs Canada****État des autorisations – Tableau 1****Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026 (non vérifié)**

(en milliers de dollars)	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	636 638	119 640	119 640	734 833	142 588	142 588
Crédit 5 – Dépenses en capital	356 785	18 467	18 467	242 548	21 351	21 351
Crédit 10 – Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	24 947	-	-	30 637	-	-
Autorisations législatives – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 798	16 371	16 371	69 878	17 469	17 469
Autorisations législatives – Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la Loi sur l'Agence Parcs Canada	328 998	60 710	60 710	235 912	51 073	51 073
Autorisations budgétaires totales	1 414 166	215 188	215 188	1 313 808	232 481	232 481

⁽¹⁾ N'inclus que les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



Parcs Canada

Dépenses budgétaires par article courant – Tableau 2

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026 (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	579 960	151 504	151 504	536 237	151 549	151 549
Transports et communications	24 569	2 904	2 904	18 405	3 123	3 123
Information	11 063	542	542	9 247	513	513
Services professionnels et spéciaux	268 865	14 118	14 118	187 972	17 005	17 005
Location	33 010	7 720	7 720	28 707	3 815	3 815
Services de réparation et d'entretien	59 058	3 052	3 052	62 884	3 316	3 316
Services publics, fournitures et approvisionnements	93 956	9 715	9 715	83 815	8 882	8 882
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	219 728	10 347	10 347	215 154	15 988	15 988
Acquisition de machines et de matériel	51 680	3 370	3 370	37 500	3 372	3 372
Paielements de transfert	25 329	11 463	11 463	76 220	24 068	24 068
Frais de la dette publique	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	46 948	453	453	57 667	850	850
Dépenses budgétaires totales	1 414 166	215 188	215 188	1 313 808	232 481	232 481

⁽¹⁾ N'inclus que les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.


Parcs Canada
Nouveaux parcs et lieux historiques – Tableau 3
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026 (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2026-2027		Exercice 2025-2026	
	Durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul à la fin du trimestre	Durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul à la fin du trimestre
Disponible au début de l'exercice		188 623		216 084
Recettes :				
Dons	-	-	1	1
Dépenses	6 667	6 667	5 037	5 037
Disponible à la fin du trimestre		181 956		211 048